

COORDONNÉ PAR DANIEL COMPAGNON

INTRODUCTION AU THÈME

ZIMBABWE : L'ALTERNANCE OU LE CHAOS

Dès le milieu des années 1990, de nombreux Zimbabwéens noirs confiaient à l'étranger de passage, la rage au cœur, que le bilan du régime actuel était pire que celui de Ian Smith¹, sur le plan de l'économie et de la gestion publique bien sûr, mais aussi sur celui des droits de l'homme. Une opinion que peu étaient disposés à entendre alors. Les complaisances dont a bénéficié le régime Mugabe, longtemps vanté pour la « stabilité politique » du pays et son potentiel économique, furent alimentées en Grande-Bretagne par le sentiment de culpabilité pour avoir raté la décolonisation de la Rhodésie du Sud et par l'aura de l'ancien guérillero marxiste auprès de l'intelligentsia tiers-mondiste. D'où la vision manichéenne et partiellement tronquée de la guerre de libération qui sous-tend l'historiographie dominante². Ce biais idéologique a conduit nombre d'observateurs à négliger les éléments de continuité entre ces deux autoritarismes – celui de Smith et celui de Mugabe –, notamment les dispositifs répressifs comme le Law and Order Maintenance Act³, et a empêché une analyse sérieuse du comportement au pouvoir des élites nationalistes noires. Ainsi, la corruption et l'affairisme ont été longtemps occultés par une littérature scientifique prenant pour argent comptant la rhétorique socialisante des dirigeants zimbabwéens⁴.

1. Pour un aperçu en français de cette période, voir J.-L. Balans, « La Rhodésie du Sud : 1890-1980 », in J.-L. Balans et M. Lafon (dir.), *Le Zimbabwe contemporain*, Paris, Karthala/IFRA, 1995, pp. 75-108.

2. Il y a bien sûr des exceptions, par exemple, sur la guerre de libération, N. J. Kriger, *Zimbabwe's Guerrilla War : Peasant Voices*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

3. Voir cependant J. Hatchard, *Individual Freedoms and State Security in the African Context : the Case of Zimbabwe*, Harare/Londres, Baobab Books/James Currey, 1993. Le LOMA est utilisé pour poursuivre les opposants politiques, les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme.

4. Sur cette littérature jusqu'au début des années 1990, voir D. Potts, *Zimbabwe*, Clío Press, World Bibliographical Series, 1993.

Les yeux se dessillent enfin, au moment où Mugabe jette le masque, et l'on peut espérer qu'un réel débat s'engage, dans les mois qui viennent, sur la trajectoire politique et la réelle nature de ce régime⁵. Ce dossier de *Politique africaine* entend modestement y contribuer. Tout en en présentant brièvement les contributions, nous souhaitons insister sur trois dimensions qui nous paraissent importantes, sans épuiser bien sûr toutes les facettes de cette crise multiforme : l'utilisation instrumentale de la violence d'État, l'impact de l'intervention militaire en République démocratique du Congo et le chaos économique qui résulte de la politique du gouvernement.

LA FUITE EN AVANT DANS LA VIOLENCE ET L'ARBITRAIRE

Si l'évolution constatée dans les douze derniers mois – depuis le succès inattendu du « non » au référendum constitutionnel de février 2000⁶ – incite plutôt au pessimisme, il ne faut pas s'attendre à un dénouement rapide de la crise, mais plutôt à une poursuite du pourrissement de la situation, au moins jusqu'à l'élection présidentielle. Prévue en 2002, celle-ci pourrait être anticipée, et tout porte à croire que Mugabe y sera à nouveau candidat, en dépit de son impopularité croissante⁷, parce qu'il est le seul ciment de ce conglomérat de « *big men* »⁸ et de clientèles qu'est devenu le parti au pouvoir (sur les logiques d'accumulation à l'œuvre au sein de l'élite du pouvoir depuis l'indépendance, on peut se référer à notre contribution dans le présent numéro). Les spéculations, récurrentes depuis deux ans, sur son retrait de la vie politique ne trahissent que l'ignorance de la nature de sa domination. Tous les moyens seront utilisés pour conserver le pouvoir, au risque de précipiter le pays dans la guerre civile.

Si l'on retient ce scénario de la fuite en avant, la violence qui entoura les législatives de juin 2000⁹ n'aura été qu'un sinistre prologue. La méthode est bien rodée : les milices armées de la Zanu-PF, constituées pour partie de « vétérans » de la guerre de libération, pour partie de jeunes voyous (*thugs*) recrutés pour la circonstance, appuyées par la police politique (CIO) et agissant avec le soutien logistique de l'armée (uniformes, transports, tentes, etc.) et la complicité passive de la police en uniforme, mettent les circonscriptions concernées en état de siège. Elles empêchent le plus souvent les membres de l'opposition de faire campagne, font régner la terreur dans les townships urbains et les hameaux ruraux, menaçant de mort les chefs de village et de lignage si leurs administrés ne votent pas bien... Dans un sondage « sortie des urnes » réalisé durant les élections législatives, le professeur Johnson a établi que la violence a eu pour effet de déplacer au moins 12 % des voix de sympathisants du MDC vers la Zanu-PF¹⁰, un résultat corroboré par une question de recoupement dans

le sondage d'octobre 2000. Ce phénomène était concentré dans les zones les plus affectées par l'occupation des fermes et les sévices infligés aux ouvriers agricoles, les intéressés espérant ainsi mettre un terme immédiat aux violences en cédant aux menaces des pseudo-vétérans. Sans ce transfert de voix lié à la violence, la Zanu-PF aurait perdu la majorité au Parlement.

La façon dont se sont déroulées deux élections partielles récentes, en décembre 2000 et en janvier 2001, montre en effet qu'il s'agit désormais d'un mode permanent de régulation de la compétition politique¹¹, du fait de l'épuisement des autres ressources : patronage (il n'y a plus d'argent), légitimité historique (l'évocation de la guerre de libération ne fait plus recette) et contrôle idéologique (l'inefficacité de la propagande d'État est évidente depuis le référendum constitutionnel). L'objectif du pouvoir en « remportant » les deux scrutins récents était d'accréditer, contre toute vraisemblance, l'idée d'un redressement de son influence au sein de l'électorat, de façon à redorer le blason bien terni de sa légitimité, et d'anticiper sur un futur succès à la présidentielle. En effet, toute victoire concédée au MDC dans le contexte actuel aurait rendu irrésistible la montée de sa popularité dans le pays. L'article de Brian Raftopoulos souligne d'ailleurs la réussite fulgurante de ce parti – notamment au vu de l'histoire de l'opposition politique dans le pays¹² –, ce qu'elle doit d'une

5. Voir D. Lessing, *Rire d'Afrique*, Paris, Albin Michel, 1993. L'écrivaine britannique d'origine zimbabwéenne avait ouvert la voie, avec talent, à ce salutaire réexamen.

6. Voir D. Compagnon, « Référendum surprise au Zimbabwe : carton jaune pour Mugabe », *Politique africaine*, n° 77, mars 2000, pp. 107-116.

7. En octobre 2000, 74 % des Zimbabwéens souhaitaient sa démission immédiate, et les intentions de vote en sa faveur aux futures présidentielles étaient tombées à 15 % seulement (marge d'erreur du sondeur de 2,2 %). Voir R. W. Johnson, *Political Opinion and the Crisis of Zimbabwe*, rapport de la Helen Suzman Foundation (HSF), octobre 2000, troisième enquête du genre réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes.

8. Pour la notion de « *big man* » appliquée à un contexte africain, voir J.-F. Médard, « Le "Big Man" en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'Année sociologique*, n° 42, 1992, pp. 167-192.

9. Voir D. Compagnon, « Terrorisme électoral au Zimbabwe », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, pp. 180-190, et « Zimbabwe : life after Zanu-PF », *African Affairs*, vol. 99, n° 396, juillet 2000, pp. 449-453.

10. R. W. Johnson, *Zimbabwe : the Hard Road to Democracy*, HSF, juin 2000, pp. 15-17.

11. Le faible nombre de violents incidents lors des élections de 1995 ne devait rien à une hypothétique conversion de la Zanu-PF aux vertus de la démocratie, mais s'expliquait par l'absence de compétiteur crédible. Voir J. Makumbe et D. Compagnon, *Behind the Smokescreen : the Politics of Zimbabwe's 1995 General Elections*, Harare, University of Zimbabwe Publications, 2000.

12. Rappelons ici le rôle joué par le Zimbabwe Unity Movement (ZUM) d'Edgar Tekere, en 1990, et le Forum Party of Zimbabwe (Forum) du regretté Enoch Dumbutshena, en 1995. La plupart des membres du Forum sont aujourd'hui au MDC. De même, le rôle pionnier de Margaret Dongo ne doit pas passer à la trappe sous prétexte qu'elle est actuellement marginalisée, faute d'avoir su rallier le MDC à temps. Voir D. Compagnon, « Margaret Dongo, nouveau héraut de la démocratie au Zimbabwe », *Politique africaine*, n° 61, mars 1996, pp. 122-127. Le Forum et Dongo ont réclamé des réformes constitutionnelles et électorales dès 1995, à une époque où le ZCTU proclamait encore sa neutralité politique.

part au mouvement syndical, dont la nouvelle formation procède directement, d'autre part à sa nature de large alliance transclassiste, à l'origine également de ses faiblesses, en particulier sur le plan programmatique.

Dans leur contribution au présent numéro, Jocelyn Alexander et JoAnn McGregor, dont l'analyse porte sur trois districts du Matabeleland North, montrent comment le parti au pouvoir a instrumentalisé l'occupation des fermes commerciales par les vétérans, bien que la violence y ait été moins intense qu'ailleurs et qu'elle y ait eu des effets opposés, en raison de l'histoire spécifique de cette région. L'amplification du populisme agraire auquel on assiste depuis la fin juin dément cependant ceux qui prétendaient que tout rentrerait dans l'ordre après les élections : de même que l'échec au référendum s'était traduit par le passage de la rhétorique aux actes, la percée de l'opposition aux législatives a entraîné une nouvelle vague d'occupations et de violences et l'annonce par le gouvernement, en novembre dernier, d'un programme accéléré (*fast track*) de redistribution des terres à 150 000 familles avant le début de la saison des pluies. À l'objectif de 800 fermes annoncé avant les élections a succédé l'intention affichée de saisir les deux tiers des propriétés exploitées par des Blancs – 3 041 exactement, dont 2 102 déjà officiellement confisquées –, au mépris total du droit zimbabwéen¹³. Seule l'absence de moyens financiers, logistiques et humains a freiné la mise en œuvre de ce programme accéléré (60 000 familles installées selon le gouvernement), tout en provoquant la désorganisation du secteur le plus productif de l'agriculture zimbabwéenne. Les nouvelles occupations se sont accompagnées d'une recrudescence de la violence contre les fermiers blancs – dont un sixième fut assassiné en décembre dernier – et leurs employés noirs.

Au-delà du soutien présumé des masses rurales à la correction brutale des « injustices héritées de l'histoire coloniale », cette politique est profondément impopulaire. Malgré le matraquage de la propagande gouvernementale depuis des mois, l'obsession de la redistribution des terres ne concerne qu'une minorité de la population : même les partisans déclarés de la Zanu-PF ne sont que 14 % à en faire une priorité absolue, privilégiant les questions de politique économique dans l'agenda politique¹⁴. Seuls 20 % des Zimbabwéens soutiennent la politique de confiscation des fermes détenues par les Blancs ; plus surprenant encore, cette proportion n'atteint que 25 % chez les petits paysans noirs des zones communales – anciennes réserves tribales –, alors qu'ils devraient théoriquement en être les premiers bénéficiaires. De fait, la majorité voit clair dans le jeu de Mugabe : 64 % des personnes interrogées (55 % des paysans des zones communales) estiment que l'occupation des fermes n'a rien à voir avec une authentique réforme agraire mais constitue une manœuvre politique, cette proportion étant plus élevée encore dans le Mashonaland East, une des provinces les plus

affectées par la violence des « vétérans » ; en outre, une nette majorité réclame l'évacuation immédiate des fermes occupées et condamne le programme accéléré de redistribution en raison de son impact négatif sur l'économie nationale¹⁵. Ces résultats sont congruents avec le fait que seule une minorité de paysans des zones communales a pris part à l'invasion des fermes, comme le soulignent J. Alexander et J. McGregor pour le Matabeleland North.

On ne peut qu'admirer la maturité politique du peuple zimbabwéen et douter *ipso facto* de l'efficacité strictement électorale du populisme agraire de la Zanu-PF, si toutefois l'élection se déroulait dans un contexte réellement démocratique. En réalité, l'opposition n'a que fort peu de chance de remporter la prochaine élection présidentielle si celle-ci devait être organisée par le gouvernement actuel et suivant ses techniques éprouvées de fraude et d'intimidation ; non parce que le MDC n'aurait rien à proposer sur la réforme agraire comme le prétendent les thuriféraires du pouvoir, mais parce que Mugabe et ses acolytes n'ont jamais eu l'intention de s'incliner à la suite d'une défaite électorale (du reste, ils ont répété à de nombreuses reprises qu'une victoire de l'opposition les conduirait à reprendre le maquis). Pour sa part, le MDC s'est rallié aux conclusions de la Commission Rukuni de 1994 concernant la réforme du statut de la propriété dans les zones communales, avec l'attribution de titres aux paysans pour faciliter leur accès au crédit ; il soutient également un programme modéré de réforme agraire, en coopération avec la communauté des donateurs d'aide et sur la base des recommandations de la conférence de septembre 1998. La réforme agraire – dont plus personne au Zimbabwe ne conteste la nécessité – ne se décrète pas : sans les mesures d'accompagnement financier et technique adéquates, le transfert massif et désordonné des terres à des individus dont certains n'ont aucune compétence agricole est une garantie d'échec, comme le prouve l'expérience du

13. La Cour d'appel (*High Court*), également juge de première instance pour certains crimes, a déclaré illégale à six reprises l'occupation des fermes et a enjoint la police de les faire évacuer, si besoin en la force. La Cour suprême a fait de même et elle a jugé, le 10 novembre dernier, le programme « *fast track* » inconstitutionnel.

14. La question de la redistribution de la terre, qui venait en quatrième position dans l'enquête HSF de janvier-février 2000, 9 % des personnes interrogées la classant en tête des problèmes que le gouvernement devait résoudre, ne vient plus qu'en sixième position avec 6 % en octobre 2000, loin derrière l'inflation (problème prioritaire pour 32 % des sondés), le chômage et la chute du dollar zimbabwéen. Voir R. W. Jonson, *Political Opinion and the Crisis of Zimbabwe*, op. cit., § 4, alinéa 1.

15. Voir R. W. Johnson, *Political Opinion and the Crisis of Zimbabwe*, op. cit., § 6, alinéas 1 et 3. Qu'il y ait environ 50 % des partisans déclarés de la Zanu-PF pour s'opposer à la confiscation des fermes des Blancs, un tiers pour se déclarer hostiles aux occupations et un quart pour condamner le programme accéléré de redistribution en dit long sur les réticences internes au parti au pouvoir et pourrait annoncer une érosion encore plus prononcée de ses soutiens dans la population.

« *resettlement* » des années 1980¹⁶. D'ores et déjà, certains occupants illégaux s'en prennent au gouvernement et aux responsables locaux de la Zanu-PF, qui les ont encouragés en sous-main, parce que ces derniers ne tiennent pas leurs promesses de fournir aux intéressés les moyens financiers et matériels de cultiver la terre.

Le recours à une rhétorique anticoloniale agressive et raciste, qui renvoie explicitement à la guerre de libération des années 1970, était censé raviver la légitimité historique du pouvoir – en dépit de la faible signification qu'elle revêt pour la jeunesse –, mais il était surtout destiné à mobiliser les membres de l'association des vétérans (ZNLWVA), dont le soutien à Mugabe n'était pas acquis d'avance. Dans sa contribution au présent numéro, Norma Kriger montre en effet que la relation entre les vétérans et le parti au pouvoir, en dépit de la double appartenance de nombre d'entre eux, n'a jamais été harmonieuse et qu'elle a débouché sur un conflit ouvert en 1997. Rien ne permet d'affirmer que l'alliance, à la fois politique et financière, conclue à l'époque, et dont l'utilisation des vétérans dans l'invasion des fermes et la violence contre l'opposition est une traduction concrète, se maintiendra à l'avenir. En outre, les anciens combattants effectivement impliqués dans ces actes ne représentent qu'une minorité des vétérans authentiques, dont certains ont pris publiquement la parole, comme le rappellent J. Alexander et J. McGregor, pour dénoncer la violence et se déclarer solidaires des victimes. En réalité, il semble bien que la direction de la ZNLWVA, en particulier le bien nommé Hitler Hunzvi, ait surtout permis à Mugabe de disposer d'un label légitime – dans le contexte de l'histoire zimbabwéenne – pour la mise sur pied d'une milice servant sans scrupules ni états d'âme les intérêts de son parti.

Depuis plusieurs années, le projet autoritaire de Mugabe se heurte à deux obstacles importants : une presse indépendante, à la diffusion modeste mais en pleine expansion depuis 1997, et un pouvoir judiciaire autonome, héritage paradoxal de l'État rhodésien de l'UDI. Pendant longtemps, l'influence de la presse hebdomadaire indépendante, limitée à la classe moyenne noire et aux milieux d'affaires blancs, ne gênait pas réellement le régime, qui s'était assuré dès 1980 le contrôle du seul quotidien national, le *Herald*, et de la radiotélévision. Certes, les conflits avec les journalistes pratiquant le journalisme d'investigation – et non le « journalisme de développement » ostensiblement prôné par le pouvoir – n'ont pas manqué, mais ils se traduisaient essentiellement par une guérilla judiciaire (poursuites en diffamation pour l'essentiel) et par des polémiques incessantes entre éditorialistes des deux bords ; ce qui contribuait à nourrir à l'étranger l'illusion d'un Zimbabwe havre de la liberté de la presse ! Pourtant, la mise au pas de la rédaction du *Chronicle*, un journal régional appartenant au gouvernement mais qui avait exposé la corruption au sommet

de l'État, attestait, dès la fin des années 1980, l'intolérance profonde du régime à l'égard de l'information libre. L'attitude du pouvoir s'est durcie en janvier 1999 à la suite d'un article du *Standard* sur des rumeurs de mutinerie dans l'armée, voire d'une tentative de coup d'État : deux journalistes furent détenus illégalement et torturés par la police militaire et ne furent libérés que sur injonction pressante de la Cour suprême.

Par la suite, Mugabe a mal supporté le soutien apporté par la presse indépendante à la NCA¹⁷ et la naissance, en mars 1999, en plein débat constitutionnel, d'un nouveau quotidien indépendant, le *Daily News* – dirigé d'ailleurs par l'ancien rédacteur en chef du *Chronicle*. Sa montée en puissance après des débuts difficiles – son tirage a atteint presque le double de celui du *Herald*, en chute libre –, sa critique inlassable des mensonges de la presse officielle, sa dénonciation de l'imposture de l'invasion des fermes et son audience populaire pendant les campagnes référendaire et législative de 2000 ont désigné le nouvel organe de presse comme cible. Déjà, le 22 avril dernier, une bombe artisanale avait été déposée dans la galerie située en dessous du siège du journal, pour en intimider la rédaction. Le rédacteur en chef, Geoffrey Nyarota, avait déjoué une tentative d'assassinat en juillet, tandis que son adjoint était passé à tabac par la police en décembre, et par la milice Zanu-PF des pseudo-vétérans fin janvier. Enfin, l'apothéose fut atteinte avec la forte explosion qui détruisit l'imprimerie du *Daily News* vers deux heures du matin, le dimanche 28 janvier, et dont tout porte à croire qu'elle a été commanditée par le sommet de l'État¹⁸. Certes, le quotidien a continué à paraître avec une pagination et un tirage réduits, mais le gouvernement fait désormais pression sur les entreprises qui ont accepté d'en assurer l'impression en attendant le remplacement de l'équipement détruit pour qu'elles dénoncent leurs contrats. Les autres titres indépendants s'attendent à subir peu ou prou le même sort.

16. Dans l'abondante littérature sur le sujet, voir R. H. Palmer, « Land reform in Zimbabwe, 1980-1990 », *African Affairs*, vol. 89, 1990, pp. 163-181 ; J. Herbst, « The dilemmas of land policy in Zimbabwe », in S. Baynham (ed.), *Zimbabwe in Transition*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 1992, pp. 129-148 ; S. Moyo, *The Land Question in Zimbabwe*, Harare, SAPES Books, 1995 ; I. Maposa, *Land Reform in Zimbabwe*, Harare, Catholic Commission for Justice and Peace, 1995 ; S. Moyo, « The political economy of land acquisition and redistribution in Zimbabwe, 1990-1999 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 26, n° 1, 2000, pp. 5-28.

17. National Constitutional Assembly, un regroupement d'organisations de la société civile et de partis d'opposition militant depuis plusieurs années pour une réforme constitutionnelle.

18. L'attentat avait été précédé de menaces explicites du ministre de l'Information et des « vétérans » ; le gouvernement l'a déploré sans le condamner expressément. Surtout, il s'agit apparemment d'un travail de professionnels du génie militaire, utilisant un type de matériel (des mines antichars) ne pouvant provenir que des stocks des forces spéciales de l'armée. Voir le *Zimbabwe Independent* du 2 février 2001 et le *Sunday Times* (UK) du 4 février 2001.

Tout aussi inquiétante est l'attaque concertée contre le pouvoir judiciaire lancée depuis plusieurs mois par Mugabe et ses ministres. Cela s'est traduit bien sûr par le refus de faire exécuter les décisions de justice, puis par une critique acerbe des arrêts de la Cour d'appel (*High Court*) et de la Cour suprême qui ont déclaré illégale ou inconstitutionnelle l'action – ou l'inaction selon les cas – du gouvernement ou des milices Zanu-PF, critique accompagnée d'attaques personnelles contre les juges blancs. En novembre, les « vétérans » avaient envahi la Cour suprême pendant une audience consacrée au recours des fermiers blancs contre les occupations illégales et menacé les juges. Toutefois, un point de non retour a été franchi avec l'annonce, le 2 février, de la démission de la plus haute autorité judiciaire, le *Chief Justice* Anthony Gubbay, après que le ministre de la Justice a exercé une pression directe sur l'intéressé en refusant de garantir sa sécurité s'il s'obstinait. Selon la Constitution en vigueur, les juges de la Cour suprême sont inamovibles jusqu'à leur départ en retraite, sauf en cas de démission. La même tactique est également appliquée, pour l'instant sans succès, aux quatre autres juges de la Cour suprême¹⁹, avec l'objectif explicite de les remplacer par une brochette de juges « politiques » favorables au gouvernement. Après quoi l'indépendance de la justice, une caractéristique – rare en Afrique – de l'État zimbabwéen postcolonial, appartiendra au passé. Pour ceux qui n'en saisiraient pas tous les enjeux, il faut rappeler que la Cour suprême, sous la direction d'Enoch Dumbutshena – premier *Chief Justice* noir du Zimbabwe indépendant et chef éphémère de parti d'opposition lors des élections de 1995 – puis de Gubbay, fut un haut lieu de défense des libertés publiques et des droits de la personne, obligeant notamment Mugabe à suivre la voie tortueuse des amendements constitutionnels pour parvenir à ses fins. De même, l'indépendance de la Cour d'appel a permis dans le passé aussi bien de condamner les auteurs d'une tentative d'assassinat perpétrée contre un candidat de l'opposition en 1990, que d'annuler une élection frauduleuse à Harare South en 1995. La justice était le dernier rempart effectif contre l'arbitraire, et, désormais, tout peut arriver.

Face à la fraude électorale institutionnalisée, à la mise en cause de l'indépendance de la justice et à une violence d'État ciblée (au congrès de son parti, en décembre 2000, Mugabe a promis « d'instiller la peur dans le cœur des Blancs » mais aussi de leurs « laquais »), par un président et son parti conscients d'avoir perdu l'adhésion populaire, la démarche legaliste adoptée par le MDC depuis sa création a, à l'évidence, atteint ses limites. Ses dirigeants, forts de leur popularité croissante et de leur percée électorale de juin 2000, avaient un peu naïvement misé sur un départ rapide de Mugabe, soit par sa démission forcée face au mécontentement populaire, soit par la scission de la Zanu-PF (une chimère ressuscitée à intervalles réguliers par les commentateurs locaux), dont la fraction « réformiste » aurait pu s'allier à l'opposition pour le renverser²⁰. À la première

illusion correspondait la contestation juridique – justifiée sur le fond – du scrutin législatif dans 41 circonscriptions, de façon à rogner, par des élections partielles répétées, la majorité parlementaire du gouvernement, une voie désormais bloquée à la fois par le refus du pouvoir d’appliquer les jugements des tribunaux qui lui sont défavorables, et à la fois par la manipulation des dernières élections en date. Quant à la seconde illusion, alimentée par le début d’une procédure en destitution du président Mugabe, laquelle avait miraculeusement franchi la première étape au Parlement en octobre, elle s’est définitivement effondrée lors du congrès Zanu-PF de décembre dernier, où Mugabe a repris en main son parti, éliminant les contestataires du comité central et nommant un Politburo à sa dévotion. La question de sa succession ne fut même pas évoquée en séance, et ses fidèles ont déjà imposé l’évidence de sa candidature en 2002.

Or, l’opposition n’a aucune stratégie de rechange : elle hésite à déclencher des actions de protestation de masse, comme Morgan Tsvangirai l’avait annoncé en novembre dernier avant de se rétracter peu après, par crainte de la violence de la répression contre la population. Dès que le MDC a fait mine de réactiver cette option fin janvier, le ministre de l’Intérieur a crié au « complot insurrectionnel » et promis une réaction d’envergure. L’inculpation de plusieurs députés MDC – dont Tsvangirai et Sibanda – au titre du LOMA et le passage à tabac, à leur domicile, par des soldats en uniforme, du député Job Sikhala et de sa femme, attestent que le pouvoir est passé à l’action depuis le début du mois de février. Comme en juillet – pour punir la population d’avoir « mal voté » – et en octobre 2000 – pour réprimer les trois jours d’émeutes contre la cherté de la vie –, les forces spéciales de l’armée et la police anti-émeute sont lâchées de nuit dans les townships entourant Harare. Mugabe est à la recherche du moindre prétexte pour écraser l’opposition dans le sang, comme il le fit au Matabeleland et dans les Midlands en 1982-1985²¹.

Le MDC pour sa part n’est absolument pas préparé à mener une insurrection ni une lutte armée, d’autant que la plupart de ses dirigeants y répugnent par principe. Cependant, il devient très difficile d’organiser une manifestation pacifique sur la voie publique sans être exposé à la violence policière²².

19. Voir le récit de Justice Nick McNally, *The Guardian* (UK), 10 février 2001.

20. Outre la presse locale, voir *International Crisis Group*, « Zimbabwe: three months after the elections », Bruxelles, ICG, 26 septembre 2000. Les états d’âme des *backbenchers* Zanu-PF ne sont pas une nouveauté, mais ils n’ont jamais débouché jusqu’à présent sur une action coordonnée. Sur la docilité des big men du Politburo, voir notre contribution ci-après.

21. CCJP/LRF, *Breaking the Silence, Building True Peace: a Report on the Disturbances in Matabeleland and the Midlands, 1980 to 1988*, Harare, CCJP/LRF printers, février 1997.

22. La culture de la peur instillée dans la population par le régime après des mois de violence se traduit, entre autres, par un courant d’émigration de plus en plus soutenu (on parle de 1,2 million de personnes en deux ans), notamment parmi ceux qui ont une qualification professionnelle négociable.

Au-delà de la stratégie, c'est la survie du MDC en tant qu'opposition organisée qui pourrait se trouver rapidement mise en cause.

Si la communauté internationale a observé cette évolution d'un œil de plus en plus critique, elle semble n'avoir rien d'autre à offrir que l'interruption des crédits des institutions de Bretton Woods (voir ci-dessous) et la pathétique rhétorique de Peter Hain, l'ancien ministre britannique aux Affaires africaines qu'une guerre des mots a opposé au président zimbabwéen pendant l'année 2000. Les gouvernements occidentaux ont été incapables de définir une stratégie efficace de pression sur Mugabe, s'en remettant aux bons offices de Thabo Mbeki et de sa « diplomatie sereine ». Ce dernier est passé au fil des mois d'un soutien conditionnel à la politique de Mugabe (oui à la réforme agraire, non à la violence contre l'opposition) à une condamnation mesurée, sans guère plus de succès. En particulier, la visite conjointe de Mbeki et Obasanjo, début décembre, n'a débouché sur aucune avancée concrète. La ligne directrice demeure la stabilité politique des pays membres de la SADC, en particulier pour empêcher qu'un flot de réfugiés politiques ne s'ajoute à la masse considérable d'immigrants économiques illégaux, désormais l'une des préoccupations de sécurité majeures de Pretoria²³. Les dirigeants sud-africains connaissent l'entêtement irascible de Mugabe – clairement stigmatisé par Mandela et Desmond Tutu – pour en avoir déjà fait les frais ; mais ils ne peuvent s'offrir le luxe d'une guerre civile sur le pas de leur porte, et encore moins de s'en mêler. Quant au boycott économique, il pénaliserait, craint-on à Pretoria, autant l'Afrique du Sud que le Zimbabwe, en raison de l'importance des flux commerciaux entre les deux pays.

L'Union européenne, qui paraissait en pointe l'été dernier, compte tenu de la prise de position courageuse de sa mission d'observation des élections²⁴, a laissé passer les mois sans agir. Certes, la présidence suédoise semble vouloir rattraper le retard accumulé par la France, dont les intérêts pro-Kabila en RDC ont, semble-t-il, surdéterminé l'attitude adoptée face au régime zimbabwéen – selon le vieux principe « les amis de mes amis... » – et qui a vu sans déplaisir Mugabe s'en prendre violemment aux Anglais (Fachoda n'est jamais très loin dans l'imaginaire de nos décideurs). La condamnation européenne ferme et immédiate de l'attentat contre le *Daily News* est de bon augure. Toutefois, on peut se demander si le gel partiel de l'aide bilatérale annoncé successivement par les Suédois et les Allemands, et sa réorientation vers l'opposition et la société civile sont à la mesure de la situation. D'une part, la vive réaction du gouvernement de Harare, menaçant de fermer les ambassades concernées, accusées d'ingérence dans les affaires intérieures zimbabwéennes, pourrait avoir raison de ces audaces diplomatiques. D'autre part, Mugabe joue de son capital de nuisance en RDC pour maintenir son statut sur la scène internationale :

tant qu'une solution durable, incluant le retrait des troupes étrangères, n'aura pas été trouvée au Congo, les principaux protagonistes de ce conflit et leurs soutiens internationaux – y compris les États-Unis²⁵ – continueront vraisemblablement à ménager l'autocrate de Harare, à moins qu'un bain de sang ne suscite un regain d'émotion et d'intérêt dans l'opinion occidentale.

L'IMPACT DE L'INTERVENTION MILITAIRE EN RDC

Depuis le 2 août 1998 et à la suite du limogeage, par le défunt Laurent Désiré Kabila, de son chef d'état-major rwandais, la République démocratique du Congo est plongée dans un affrontement opposant l'ancienne rébellion ayant renversé Mobutu en avril 1997 et ses alliés d'alors, l'Ouganda et le Rwanda. Sauvé *in extremis* début août, par l'armée angolaise, d'une audacieuse opération aéroportée rwandaise, Kabila s'est alors tourné vers le gouvernement zimbabwéen, qui lui avait fourni des armes et des munitions à crédit, à des conditions avantageuses, lors de l'avancée de l'AFDL sur Kinshasa en 1996-1997. Dès la fin du mois d'août 1998, Mugabe décida d'intervenir militairement au Congo pour soutenir le pouvoir menacé de Kabila ; et l'étroite alliance entre les deux pouvoirs fut scellée par une visite du président congolais à Harare début septembre de la même année. Si la dimension affairiste, dont on a souvent fait le ressort unique de la présence militaire zimbabwéenne en RDC, est incontestablement importante, elle n'est pas le facteur de déclenchement de l'intervention. Pour convaincre un président zimbabwéen déjà financièrement aux abois, Kabila s'est engagé, en septembre 1998, à ce que les dépenses supplémentaires entraînées par la guerre ne soient pas à la charge

23. Voir les déclarations du ministre adjoint aux Affaires étrangères, Aziz Pahad, au journal *The Star* (SA), le 5 février 2001.

24. Voir The European Union's Election Observation Mission, « Report of the EU election observation mission on the parliamentary elections which took place in Zimbabwe on 24th and 25th June 2000 », Harare, Zimbabwe, 4 juillet 2000. Dans la nuit qui suivit le dernier jour du scrutin, le chef de la mission d'observateurs, Pierre Schori, publia un communiqué sans ambiguïté, dénonçant les « irrégularités et lacunes du processus électoral », notamment la violence à l'encontre de l'opposition ayant fait au moins 34 morts. Cette attitude contraste fortement avec celle des observateurs sud-africains de l'ANC, de la SADC et du Commonwealth, qui se sont limités à l'examen des deux jours de scrutin et ont multiplié les déclarations complaisantes à l'égard du régime Mugabe.

25. Le Zimbabwe a été rétrogradé dans l'échelle des priorités d'une puissance qui s'est fortement désengagée de l'Afrique, par rapport au milieu des années 1990, où Mugabe était perçu par l'administration américaine comme un allié fiable, et le Zimbabwe un bon élève du FMI. Toutefois, on note des signes d'un regain d'intérêt de la part de la nouvelle administration républicaine. L'invitation à Washington début février du vice-président du MDC, Gibson Sibanda, avant tout contact officiel de haut niveau avec le gouvernement zimbabwéen, pourrait annoncer une ligne américaine plus dure à l'égard du régime Mugabe.

du Trésor zimbabwéen, en promettant leur futur remboursement. En échange d'un crédit illimité de l'industrie de défense zimbabwéenne (ZDI), il a accordé une série de privilèges économiques à des entreprises zimbabwéennes proches du pouvoir, en particulier dans le secteur minier, point de départ des agissements mafieux de certains dirigeants Zanu-PF au Congo, mais qu'il faut replacer cependant dans une logique plus globale (voir notre contribution au présent dossier). Faute de l'aide internationale sur laquelle il comptait initialement, le gouvernement Kabila, confronté à de récurrents problèmes de liquidités, a dû interrompre le remboursement de la dette contractée à l'égard de Harare pour les armes livrées depuis le début de la guerre, qui s'élevait à la mi-1999 à 2,6 millions de dollars²⁶. Dans ce contexte, les contrats miniers et autres joint-ventures prennent évidemment une signification particulière.

Toutefois, la motivation initiale de l'intervention zimbabwéenne en RDC se situe ailleurs. Pour Mugabe, l'enjeu principal est le leadership – politique et militaire – régional, avec, en toile de fond, la sourde rivalité qui oppose le Zimbabwe à l'Afrique du Sud post-apartheid depuis l'achèvement de la transition démocratique à Pretoria et l'adhésion du pays à la SADC en 1994, puis son émergence comme une puissance à l'échelle du continent. Cette rivalité fut aiguisée – mais non provoquée – par l'hostilité entre le président Mandela et son homologue zimbabwéen, hostilité d'autant plus forte que la stature internationale du premier, courtisé par toutes les capitales, contrastait avec l'étoile du second, de plus en plus pâissante à la lumière crue de la fin de la guerre froide. Dans le même sens, les liens anciens établis entre la Zanu-PF au pouvoir à Harare et un Pan African Congress (PAC) sud-africain politiquement marginalisé ont placé l'élite du pouvoir à Harare en porte-à-faux face à l'ANC triomphante²⁷. Enfin, le procès de la volonté hégémonique de l'Afrique du Sud en matière économique, instruit en permanence par les Zimbabwéens, a contribué à maintenir des relations tendues entre les deux voisins. Le contentieux bilatéral procède pour partie du poids disproportionné du grand voisin du Sud au sein de la SADC (environ 80 % du PIB régional), de la rivalité de leurs économies en matière industrielle et agricole, mais aussi du dynamisme commercial des entreprises sud-africaines, libérées du carcan des sanctions de l'Onu et ayant bénéficié de l'ouverture des marchés dans les pays voisins depuis le début des années 1990.

Ancien leader, après l'éviction de Kaunda en 1991, des « pays de la ligne de front » contre le régime de l'apartheid, Mugabe estime que son pays a moralement vocation au leadership régional, au moins sur le plan politique. Il n'a pas hésité à utiliser son armée pour intervenir au Mozambique en faveur du Frelimo et contre la Renamo, soutenue en sous-main par les Sud-Africains, ou pour participer aux missions onusiennes en Somalie et en Angola. Mugabe avait

peu apprécié le rôle de médiateur que Mandela avait tenté de jouer entre Mobutu et Kabila, en avril-mai 1997, tandis que Harare avait opté clairement pour le renversement violent du vieux dictateur zairois. Mugabe estimait en effet qu'il lui revenait, en tant que président de l'Organe politique de défense et de sécurité créé au sein de la SADC en juin 1996²⁸, de jouer un tel rôle et d'engager la position de la Communauté dans l'affaire congolaise. Bien entendu, l'objectif recherché par les deux chefs d'État était le même : le départ de Mobutu ; seule la méthode différait. Mais ce qui était en jeu, finalement, était le parrainage du nouveau régime sur la scène africaine et, accessoirement, les opportunités économiques offertes par les richesses minérales et le marché potentiel de l'ex-Zaïre. Ainsi, Mugabe joua un rôle déterminant dans l'adhésion précipitée de la RDC à la SADC, début 1998, pour s'attirer les faveurs de Kabila et dans l'espoir de modifier à son profit les équilibres internes à l'organisation régionale.

Au moment où l'Afrique du Sud s'est rapprochée du Rwanda – notamment en lui vendant des armes, avec la bénédiction des États-Unis – tout en proclamant sa neutralité diplomatique et en appelant à la négociation, l'intervention armée zimbabwéenne aux côtés de Kabila, significative par les moyens employés²⁹, s'est donc inscrite dans la continuité de la politique étrangère de Mugabe. La nature autoritaire de son régime lui a permis de se dispenser de consulter le Parlement, en dépit des dispositions contraires de la Constitution, et de traiter par le mépris les protestations de la société civile zimbabwéenne relayées par la presse indépendante. Les voies de fait à l'encontre de deux journalistes du *Standard* en janvier 1999, avec l'approbation publique explicite de Mugabe, ont souligné combien celui-ci faisait de la guerre au Congo une affaire personnelle où personne ne devait mettre son nez.

Tout montre ainsi que l'intervention en RDC ne relevait pas d'une aventure gratuite et insensée, mais d'un risque calculé : la puissance militaire combinée de l'Angola et du Zimbabwe était susceptible de briser net l'élan d'une rébellion, dont l'assise populaire était beaucoup plus limitée que celle de l'AFDL

26 Voir *Financial Gazette*, Harare, 29 juillet 1999.

27. Dans les années 1995-1996, l'ancien guérillero marxiste, autrefois soutenu par la Chine, n'a pas hésité à cultiver le chef zoulou Buthelezi et l'Inkhata pour contrer Mandela.

28. Idée maîtresse de Mugabe pour renforcer son statut international, ce projet avait été contrecarré par Mandela, qui avait obtenu que l'Organe soit intégré aux structures ordinaires de la SADC et donc placé sous l'autorité du président en exercice, qui n'était autre que le leader sud-africain... Le conflit entre les deux hommes a paralysé le fonctionnement de l'Organe, bien que son parrainage ait été invoqué lors de l'envoi des troupes zimbabwéennes et namibiennes en RDC.

29. Selon les sources, de 11 000 à 13 000 hommes (avant les renforts de janvier 2001), comprenant de l'infanterie, des blindés, de l'artillerie et surtout des chasseurs-bombardiers Hawk et Hunter.

en 1996-1997 – Kabila ayant su jouer avec succès d'un nationalisme congolais teinté de xénophobie –, et de placer Kabila et ses alliés en position de force à la table de négociation. Cependant, Mugabe et ses généraux avaient sous-estimé, d'un côté la désorganisation des forces armées congolaises (FAC), de l'autre les capacités militaires et la combativité des forces rebelles. Non seulement le scénario de la guerre éclair fut démenti par les faits, mais la volonté de désengagement, appuyée sur un règlement politique en bonne et due forme manifestée par le gouvernement zimbabwéen dès novembre 1998, et dont les accords de Lusaka (juin-août 1999) furent la fragile traduction, s'est heurtée depuis lors à des réalités têtues : violations répétées du cessez-le-feu par les différents groupes belligérants, et donc impossibilité de déployer la force d'interposition de l'Onu prévue par la résolution 1291 du 24 février 2000, intérêt objectif des militaires rwandais et ougandais à poursuivre la guerre, refus de Kabila d'engager le dialogue politique avec son opposition civile réprimée depuis 1997, ce qui lui aurait permis de se prévaloir, avec davantage de crédibilité, de la défense de l'« intérêt national » contre les « forces d'invasion étrangères ».

Le choix contraint d'envoyer un millier d'hommes en renfort début janvier 2001, après la prise de Pweto par les Rwandais fin décembre, et en dépit de la dégradation de ses rapports personnels avec Laurent Désiré Kabila dans le courant de l'année 2000, traduit bien l'impasse stratégique dans laquelle se trouve Mugabe : un retrait unilatéral du conflit dans lequel il perdrait la face aurait des coûts politiques, internes et à l'échelle de la région australe, qui lui apparaissent trop élevés. En particulier, l'armée zimbabwéenne pourrait implorer entre ceux qui n'accepteraient pas le retrait parce qu'ils ont des intérêts économiques personnels en RDC, et ceux qui ne pardonneraient pas au Président les camarades morts pour rien et l'opprobre qui partout s'attache à la défaite. Or, Mugabe, en mal de légitimité et dont le pouvoir repose de façon croissante sur la violence, a besoin du soutien de l'armée, dont certaines unités participent déjà à la répression politique dans les townships de Harare. Sur le plan régional, son statut dans la SADC s'en trouverait durablement diminué, en particulier en cas d'effondrement du régime de Kabila-fils, au moment où l'autorité du chef d'État zimbabwéen sur l'Organe politique de défense et de sécurité de la SADC est à nouveau remise en cause par les Sud-Africains. De toute façon, un retrait militaire serait difficile à opérer sur le terrain sans l'accord des alliés des FAC et des milices hutu burundaises que le Zimbabwe a contribué à entraîner et à encadrer. Si le coût du maintien d'un corps expéditionnaire en RDC est de plus en plus insupportable pour le Zimbabwe, alors que les entreprises zimbabwéennes en RDC ont connu des fortunes diverses, la mise en œuvre d'un grand nombre d'ambitieux projets étant suspendue à l'établissement de

la paix, celle-ci passe plus que jamais, pour Mugabe, par un accord type Lusaka et un retrait dans l'honneur. Il semble à cet égard qu'au-delà de la solidarité affichée, les responsables zimbabwéens n'aient pas été trop affectés par l'assassinat de Laurent Désiré Kabila, devenu un réel obstacle à l'application des accords de Lusaka : on espère visiblement à Harare que l'accession de Joseph Kabila au pouvoir permettra une reprise de la négociation.

Par ailleurs, on a beaucoup glosé sur la militarisation de la société zimbabwéenne dans la foulée de la guerre, à la suite de l'incident des journalistes torturés, puis de la nomination d'officiers supérieurs à différents postes de responsabilité dans l'appareil d'État, notamment au ministère de l'Énergie et des Transports ou à la tête de l'administration pénitentiaire. Les spéculations sur les risques de coup d'État militaire de la part de jeunes officiers mécontents de la conduite de la guerre et jaloux des profits engrangés par certains de leurs supérieurs n'ont pour l'instant pas été confirmées par les faits. Il faut dire que Mugabe a, depuis de nombreuses années, neutralisé le pouvoir militaire en l'intégrant à la structure de clientèle du parti. Ainsi, le général Augustine Chihuri, le chef de la police, a déclaré qu'en tant que membre de la Zanu-PF il n'agirait pas contre les intérêts du parti au pouvoir. De plus, Mugabe n'hésite pas à court-circuiter, si nécessaire, la chaîne théorique de commandement, en particulier le ministre de la Défense Moven Mahachi, dont le rôle se limite essentiellement à percevoir des commissions sur les contrats d'armement avec l'étranger, et le général Vitalis Zvinavashe, chef d'état-major dont la « retraite » est annoncée depuis des années, mais qui est suffisamment « arrosé » pour ne pas constituer une menace. Ainsi, pour mieux exercer un contrôle direct sur les opérations en RDC, Mugabe s'appuierait sur des fidèles comme le général Perence Shiri, l'ancien chef de la 5^e brigade de sinistre réputation et véritable chef de l'armée, mais aussi Emmerson Mnangagwa, ancien ministre et actuel speaker du Parlement, et surtout ancien chef de la Sécurité pendant la répression au Matabeleland, qui se serait vu confier une mission de supervision des opérations au Congo sans rapport avec ses attributions officielles.

De même, il est évident que la guerre en RDC n'est pas populaire. Dans l'enquête d'opinion réalisée fin janvier 2000 par Johnson pour la Helen Suzman Foundation, la moitié des Zimbabwéens se montraient totalement hostiles à l'intervention du Zimbabwe au Congo, tandis que seulement 20 % soutenaient inconditionnellement la politique du gouvernement en la matière³⁰. Naturellement, le pourcentage de personnes radicalement hostiles était plus élevé (57 %) parmi les sympathisants de l'opposition (mais néanmoins considérable

30. R. W. Johnson, *Political Opinion in Zimbabwe 2000*, Parklands (SA), Helen Suzman Foundation, mars 2000, p. 30.

au sein des supporters Zanu-PF : 33 %). La guerre en RDC a fourni un thème de campagne efficace au MDC, et le mouvement d'hostilité à l'intervention s'est élargi parallèlement à l'accroissement de l'audience du parti d'opposition : seulement 15 % des Zimbabwéens se disent désormais favorables au maintien des troupes au Congo³¹. Toutefois, cette question est largement passée au second plan du débat public, derrière des motifs plus pressants de mécontentement : crise économique aiguë, violence pré- et postélectorale, réforme agraire instrumentalisée, violation de l'État de droit... En outre, si le retour des premiers cercueils et le sort des soldats disparus en action a choqué la population, faisant l'objet de multiples articles de presse, il convient de relativiser le nombre des victimes en le comparant à l'hécatombe que provoque la pandémie du sida avec 27 % d'adultes séropositifs.

UNE ÉCONOMIE À LA DÉRIVE

À très court terme, un des problèmes majeurs du gouvernement zimbabwéen tient à la crise des finances publiques et à la pénurie de devises étrangères, pourtant indispensables pour l'alimentation du pays en carburant et en énergie électrique. La guerre en RDC, dont le coût budgétaire pour l'État zimbabwéen devient préoccupant, est une des causes de cette situation. Le 30 août dernier, le nouveau ministre des Finances, Simba Makoni, a avoué au Parlement un coût total de 200 millions de dollars en deux ans, soit beaucoup plus que le montant publiquement admis jusque-là par le gouvernement. Tout indique que cette nouvelle estimation est encore en deçà de la vérité : elle ne prendrait en compte que les dépenses courantes du corps expéditionnaire – dont une partie aurait de toute façon été à la charge du contribuable, comme les salaires – et pas la valeur du matériel détruit ni les nouveaux achats d'armement³². Il faudrait également tenir compte de dépenses qui ne sont pas nécessairement comptabilisées dans le budget du ministère de la Défense, telle la fourniture de carburant aux véhicules militaires engagés au Congo. Les institutions de Bretton Woods estimaient que le Zimbabwe dépensait 27 millions de dollars par mois pour son effort de guerre en 1999³³. Le chiffre le plus souvent cité actuellement est celui d'un million de dollars par jour.

En tout état de cause, comme l'a reconnu Makoni, cette guerre est au-dessus des moyens du Zimbabwe ; toutefois, il ne faut pas inverser la causalité et voir dans l'intervention en RDC la racine des problèmes économiques du Zimbabwe. Le montant avoué par Simba Makoni représente en tendance annuelle 7,3 % du budget de l'État et moins de 4 % du PIB, pour un total de dépenses de défense équivalant officiellement à 5 % du PIB, à comparer avec un déficit record du budget de l'État (hors entreprises publiques) en 2000

équivalant à 24 % du PIB³⁴. Si l'armée se retirait demain de RDC, l'économie nette serait limitée, de l'ordre de 1 point de PIB ou moins, compte tenu des postes fixes de dépenses. Évidemment, le tableau serait assez différent si l'on retenait les évaluations plus élevées évoquées ci-dessus. Quoiqu'il en soit, cette dépense supplémentaire est intervenue alors que les finances publiques s'étaient déjà considérablement dégradées. Le véritable lien entre le budget de l'État et la guerre joue plutôt dans l'autre sens : pendant combien de temps le gouvernement zimbabwéen va-t-il pouvoir laisser filer le déficit budgétaire, dans un contexte de dégradation de la valeur externe de la monnaie³⁵, de crise agricole et d'inflation renchérissant le coût de l'endettement public interne libellé en dollars zimbabwéens (le service de cette dette absorbant environ 50 % du budget primitif 2000) ? Pendant combien de temps va-t-il pouvoir financer cet effort de guerre à crédit, en empruntant sur le marché monétaire local qu'il « assèche » au détriment du secteur productif ?

De plus, l'engagement militaire en RDC, qui a fait l'objet de critiques de la part des institutions financières internationales, est une des causes du gel des crédits du FMI et de la Banque mondiale. Cela étant, il serait erroné de voir dans l'attitude des institutions de Bretton Woods un complot prétendument téléguidé par le gouvernement américain et sanctionnant le soutien apporté par Mugabe à Kabila. Jusqu'au début du mois de septembre 1999 – soit plus d'un an après le début de l'intervention au Congo –, les représentants des deux institutions à Harare étaient prêts à accorder des facilités financières considérables au gouvernement zimbabwéen, dès l'instant qu'il s'engageait à respecter les objectifs de réduction des dépenses publiques et de privatisation définis en commun. La révélation, fin septembre de la même année, de la dissimulation, par le gouvernement, du coût réel de son engagement en RDC, et la constatation qu'il ne serait donc pas en mesure de respecter les termes de la lettre d'intention signée le 1^{er} août 1999 conditionnant un nouveau crédit du FMI, compromirent définitivement la situation. C'est seulement depuis la visite d'une équipe du FMI à Harare en septembre 2000 que les institutions de

31. R. W. Jonson, *Political Opinion and the Crisis of Zimbabwe*, op. cit., § 5, alinéa 3.

32. Évalués respectivement à 281,5 millions et 73 millions de dollars à la mi-1999. Voir IRIN, « DRC War Figures Disputed », 31 août 2000.

33. *Financial Times*, Londres, 4 et 8 octobre 1999. Le coût total de la guerre pourrait dépasser 500 millions de dollars. Voir ICG, « Zimbabwe: three months after the elections », p. 7.

34. Voir l'article de T. Hawkins dans la dernière livraison d'*Afrique contemporaine*. Cela étant, le déploiement de renforts en RDC rend d'ores et déjà caduc l'objectif du ministre des Finances de réduire les dépenses militaires d'un tiers en 2001.

35. Déjà laborieusement dévalué de 31 % en 2000, le dollar zimbabwéen est maintenu artificiellement à 55 Zim\$ pour 1 US\$, mais s'échange à 80 pour 1 au marché noir. Une nouvelle dévaluation est inévitable à court terme.

Bretton Woods, à l'unisson de la communauté des pays donateurs, mettent en avant des conditionnalités plus politiques (que Makoni s'est entendu répéter au plus haut niveau lors de sa mission à Washington début février 2001) : État de droit, arrêt des violences et réforme agraire consensuelle en coopération avec les pays donateurs. Ces derniers, répondant aux suppliques du MDC, paraissent décidés à ne pas sauver la mise à Mugabe, comme ils l'ont fait si souvent avec d'autres dictateurs africains.

Cela étant, les pays donateurs ne sont pas responsables du déclin accéléré de l'économie : si l'investissement privé direct venant de l'étranger s'est tari avec la confiance, si les touristes ont déserté le pays (alors qu'il s'agissait d'un secteur en pleine expansion jusqu'en 1997), si la pénurie de devises chaque jour plus aiguë empêche l'entretien du capital installé et l'achat des intrants, si l'inflation croissante paupérise la majeure partie de la population (le prix du pain a plus que doublé en un an), si les recettes d'exportation de l'agriculture moderne (en particulier le tabac, qui a représenté à lui seul 30 % des gains en devises l'an passé) vont subir une forte réduction en 2001, c'est bien en raison des décisions successives de Mugabe et de ses ministres.

Cette fois, au moins, la vulgate à la mode qui veut que tous les malheurs de l'Afrique soient liés à l'ajustement structurel et au FMI ne résiste pas à un examen des faits. L'évaluation des effets du programme d'ajustement structurel du début des années 1990 (ESAP) tient souvent plus de la posture idéologique que de l'analyse scientifique : les séries statistiques sont tronquées (oblitérant l'embellie économique de 1994-1996), l'impact de la conjoncture régionale, d'autant plus important que l'économie zimbabwéenne s'ouvrait pendant cette période, et de la sécheresse de 1992 ne sont pas isolés de l'impact spécifique de l'ajustement. Mais, surtout, on feint d'ignorer que le programme négocié avec les institutions de Bretton Woods n'a jamais été appliqué dans son intégralité (notamment la privatisation ou la liquidation de certains offices de commercialisation et entreprises publiques, dont l'utilité économique est douteuse mais qui constituent la source majeure de l'endettement public global), ni que le choix des coupes budgétaires (santé et éducation plutôt qu'armée et parti) relève principalement du gouvernement zimbabwéen. On oublie souvent de rappeler que le système de santé et d'éducation gratuites, mis en place dans la première moitié des années 1980 avec l'argent des donateurs d'aide, n'était pas soutenable à long terme compte tenu des revenus de l'État – *a fortiori* avec la corruption et l'impéritie – et que, pour certains indicateurs de développement humain, tels ceux mesurés par l'UNDP, le retournement de tendance est antérieur à l'adoption de l'ESAP. On peut certes critiquer les présupposés néolibéraux de certaines mesures contenues dans le programme, mais l'ajustement structurel sert surtout de bouc émissaire : pour Mugabe et

ses sbires, afin de minimiser leur responsabilité dans la crise sociale et la dégradation des services publics ; mais aussi pour les critiques « de gauche » du gouvernement, notamment les intellectuels néomarxistes, afin de n'avoir pas à répudier le « socialisme » des années 1980 dont l'ajustement zimbabwéen est le bâtard honteux.

L'impact des occupations illégales et de la violence sur l'activité agricole est d'autant plus significatif qu'il n'affectera pas seulement les cultures d'exportation, mais aussi la production des céréales destinées à la consommation locale. L'économie zimbabwéenne suit des cycles étroitement liés aux récoltes, et une partie de l'industrie et des services dépend du secteur agricole. Or, les professionnels s'attendent à une récolte de maïs inférieure de 30 % (compte tenu aussi de la sécheresse qui a frappé le Matabeleland) et à une rupture de stock dans le courant de l'année 2001, peut-être même dès le mois de mai en raison de la mauvaise qualité du stock stratégique du Grain Marketing Board. Les pénuries de biens de première nécessité (notamment les carburants et l'électricité³⁶), l'extension du chômage (100 000 emplois de moins en un an, soit plus que les pertes attribuées à l'ESAP de 1991 à 1995), alimentée par la récession (le PIB aurait déjà reculé de 4 % en 2000) et l'anarchie (350 000 ouvriers agricoles noirs et leurs familles sont directement menacés par la confiscation des grandes fermes), constituent autant d'ingrédients d'une crise sociale majeure d'autant plus difficile à surmonter pour le pays que le système politique est durablement bloqué. Quand bien même Mugabe parviendrait à se faire « réélire », il ne pourra contenir longtemps l'explosion qui se prépare ■

Daniel Compagnon
CEAN, IEP de Bordeaux

36. Les entreprises publiques chargées de l'approvisionnement en hydrocarbures (NOCZIM) et en électricité (ZESA) sont surendettées et n'ont plus de liquidités pour payer leurs fournisseurs étrangers.